

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1887-88—*Suite.*

No du crédit.	Service.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
	Report			1,350,430 82
	DIVERS.			
53	Nouvelle somme nécessaire pour le supplément des Statuts Révisés, Actes non révisés		1,500 00	
54	Nouvelle somme nécessaire pour la collection des arrêtés du conseil, etc.		2,000 00	
55	Aide aux victimes de l'explosion des bouillères à Nainimo		5,000 00	
56	Nouvelle somme nécessaire pour payer pour arpentages, chemins, ponts et autres constructions nécessaires à la réserve de Hot Spring, près de la station Banff, Territoires du Nord-Ouest.		15,000 00	
57	Frais de traduction et d'impression des ordonnances des territoires du Nord-Ouest en langue française		3,000 00	
58	Habillements et entretien de sujets des territoires du Nord-Ouest, dans l'asile d'aliénés du Manitoba.		2,736 00	
59	Habillements et entretien de sujets du district de Kéwatin, dans l'asile d'aliénés du Manitoba.		6,600 00	
60	Pour l'achat de 400 exemplaires du "Dominion Annual Register and Review for 1886," à \$3.		1,200 00	
61	Pour l'achat de 500 exemplaires du "Canadian Parliamentary Companion"		1,000 00	
62	Pour l'impression du dictionnaire micmac du Dr Rand.		1,000 00	
63	Pour contribuer à la publication de "l'Histoire Généalogique des Familles Françaises"		1,000 00	
64	Pour l'achat de 1,500 exemplaires de l'ouvrage de Bartlett sur les produits houillers et ferrugineux du Canada		1,000 00	
65	Paiement à M Dunscomb, de Québec, d'intérêt sur déboursés et pour services rendus à l'occasion de la saisie de l' <i>Atulaya</i> , en juin 1870.		490 06	
66	Paiements à Andrew Boyd, syndic des biens et effets de A. Mortimer, du montant accordé par la cour de l'échiquier du Canada, \$15,263.05, et frais, \$1,775.39, avec intérêt.		17,208 82	58,784 88
	PERCEPTION DU REVENU.			
	TRAVAUX PUBLICS.			
	<i>Entretien et réparations.</i>			
57	Travaux du Saint-Maurice—Réparations.	11,000 00		
	Rivière Yamaska—Ecluses.	1,000 00		
	Bassin de carénage d'Equimalt—Frais d'exploitation ...	10,000 00		
	Télégraphes aériens et sous-marin aux côtes maritimes et dans les îles des rivières de l'est et du golfe Saint-Laurent, et dans les provinces maritimes;—			
	Entre Mabou et Chéticamp	550 00		
			22,650 00	
	A reporter.		22,650 00	1,409,215 70